

Numéro 46



L'Engagement

Le magazine de l'ANESF

De nouvelles perspectives

**Fin de mandat
Attractivité de la profession
Nous : webserie**

Juillet 2022



Interview fin de mandat 4

Attractivité de la profession 6

Relais Jeunes 8

3e cycle Tour de France 10

NOUS 12

Tour de France 14

Edito

Bonjour à tous et à toutes,

On se retrouve aujourd'hui pour l'Engagement n°46.

Les mois défilent et les projets de l'ANESF se succèdent. Et nous voilà à la fin de notre mandat pour le bureau national 2021-2022. C'est le moment du faire le bilan sur ce mandat qui a été riche en événements et en projets.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Laura Faucher,
Présidente de l'ANESF 2021-2022



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

**Engagés depuis 35 ans
aux côtés des agents du secteur public
pour réaliser leurs projets**



ANNIVERSAIRE

35 ANS



RETROUVEZ-NOUS SUR [BFM.FR](https://www.bfm.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE



Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 505 691,25 EUR. RCS Paris 326 127 784. Siège social : 56-60, rue de la Glacière - 75013 Paris.
Société Générale - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.



Ce mandat restera, le plus dur mais aussi le plus beau de mon existence associative. Je ne remercierai jamais assez les personnes que j'ai côtoyé tout au long de l'année.

Les mots ne sont pas assez forts pour décrire ce que j'ai pu vivre cette année. Simplement, merci.



C'est avec beaucoup de fierté et de soulagement que je quitte l'ANESF. Après le COVID, la crainte d'un réseau disloqué était bien réelle mais finalement les actions réalisées cette année lui ont permis de se res-

souder plus que jamais ! Mille merci aux administrateur.rice.s qui ont pris leur rôle très à cœur et ont permis à l'ANESF de s'émanciper dans tous les territoires et représenter fidèlement les étudiant.e.s sages-femmes.



Ces deux dernières années au sein du bureau national ont été extrêmement enrichissantes. J'ai pu apprendre à connaître de nombreuses personnes, à travailler avec elles et eux.

L'ANESF m'a apporté énormément : humaine-ment, personnellement, ainsi que du côté de mon engagement. Continuons à nous engager pour améliorer nos conditions d'étude, ainsi que la reconnaissance de notre métier.



Fin du mandat, fin d'une année que j'ai adoré et pendant laquelle j'ai vécu mille expériences exceptionnelles avec la meilleure équipe qu'on pouvait imaginer. Je souhaite le meilleur au nouveau bureau qui

prend notre relais, et je continuerai à promouvoir l'engagement étudiant et l'accès au monde associatif à un plus grand nombre d'étudiant.e.s.



Un mandat au BN, quelle aventure ! 1 an de travail avec une équipe incroyable, de multiples projets au sein de l'ANESF, tous plus intéressants les uns que les autres. Cette année m'a aussi permis de gagner

en confiance dans mes tâches associatives, j'ai adoré gérer les réseaux sociaux et la communication en général. Immense merci à tout le bureau national que je n'oublierai jamais, merci au réseau de faire vivre l'ANESF également !



C'était une année folle, extrêmement enrichissante à tel point qu'il est très difficile de mettre les mots sur tout ce que ce mandat m'a apporté. Je ressors grandie, comblée... C'était un plaisir de travailler avec

l'ensemble du réseau de l'ANESF que je remercie pour sa bienveillance. Je suis fière d'avoir pu faire partie de ce bureau national et de cette association qui n'a pas fini de progresser et de prendre de l'ampleur. Simplement merci pour tout !



Un mandat au BN est une véritable chance. Je suis reconnaissante d'avoir pu participer et apporter ma pierre à l'édifice. Chaque rencontre et chaque moment a été très enrichissant. Je ressors de cette année associative grandis et prête à affronter la vie. Merci



Ce mandat au Bureau National de l'ANESF a été incroyable, riche en rencontres, et tellement enrichissant. J'ai beaucoup appris sur moi-même. Je suis très fière de tout le travail accompli par l'ensemble du bureau, de tous les projets que nous avons pu accomplir.



Découvrir des capacités insoupçonnées, voilà le résumé de mon mandat. Des rencontres, savoir qu'on est capable de réaliser des choses, rencontrer différents professionnels... tout cela a été une expérience enrichissante personnellement.



Pour finir cette année, je ne peux dire que merci. A toutes les rencontres que j'ai pu faire et pour cette expérience incroyable. J'ai eu la chance de pouvoir passer un an à m'engager pour une association et des causes qui me tiennent à coeur.



Cette année a dépassé tout ce que j'imaginais en rejoignant ce bureau national. J'ai appris énormément sur moi-même et mes capacités. J'ai adoré ce poste qui avait un rôle clef pour relancer nos événements nationaux à l'issue de ces années fortement impactées par la crise du COVID. C'est un réel plaisir et une fierté d'avoir contribué à l'organisation de ces événements permettant de regrouper des étudiant·e·s sages-femmes provenant de la France entière



Un mandat au BN, ça paraît inaccessible et beaucoup trop dur ! Au départ, j'avais peur de ne pas y arriver, de ne pas être à la hauteur... Maintenant avec le recul, je souhaite à tout le monde de vivre une expérience aussi incroyable dans sa vie. J'ai passé 12 mois à aimer chaque jour et à apprendre des autres personnes que j'ai rencontrées, les rencontres, les voyages, les WE ensemble ont forgé des amitiés durables et ont fait naître des valeurs associatives qui me serviront toute ma vie.



Que dire de cette année, sinon qu'elle a été incroyablement enrichissante ? J'ai énormément appris sur moi et sur les autres, et même si ça n'a pas toujours été facile d'allier ma vie personnelle, scolaire et associative, je suis très heureuse et fière de tout ce que j'ai réussi à faire cette année. J'ai aussi fait des rencontres formidables. Je souhaite à tout le monde une expérience similaire !

La profession de sage-femme traverse actuellement une période de crise sans précédent.

Au premier janvier 2021, on comptait 23 397 sages-femmes en activité en France, un chiffre en augmentation d'en moyenne 3% par an depuis 2012. Cependant, la situation actuelle des hôpitaux ne cesse de se dégrader. En vingt ans, le nombre de maternités a chuté en passant de 800 en 1996, à 500 en 2016 soit une chute de 40%, responsable de l'apparition de "déserts obstétricaux". En effet, ce sont 167 000 françaises en âge de procréer qui habitent aujourd'hui dans un "désert obstétrical", c'est-à-dire qu'il n'y a ni sage-femme, ni maternité à moins de 45 minutes de leur domicile.

Et si les sages-femmes manquent sur le territoire, c'est également le cas au sein des établissements hospitaliers qui, depuis quelques années, ont vu leurs effectifs diminuer. Une enquête en cours de l'ONSSF estime qu'actuellement, environ 780 postes de sages-femmes sont vacants en France, et que près d'1 maternité sur 5 présente plus de 10 postes à pourvoir (nous attendons les résultats définitifs).

Cette situation, en plus de mettre en danger la sécurité des patientes, témoigne d'un réel manque d'attractivité de la profession de sage-femme. Malgré que l'on observe une migration de nombreux·ses sages-femmes hospitalier·e·s vers l'exercice libéral (représentant 23% des sages-femmes en activité en 2021), nombre de régions restent sous-dotées, tant en sages-femmes libéraux·les qu'hospitalier·e·s, ce qui limite la qualité de la prise en charge des patientes sur le territoire français.

De plus, nous avons mené une enquête auprès des étudiant·e·s sages-femmes en 4ème année et en 5ème année pour connaître leurs projets professionnels. Il en est ressorti que seulement 53,91% pensaient à exercer uniquement à l'hôpital et la raison principale est le manque d'effectif qui entraîne une mauvaise prise en charge des patientes.

Il nous paraît alors important de réaliser un état des lieux sur la profession actuelle de sage-femme, en partant de la formation initiale et en abordant les différents modes d'exercice qui sont de plus en plus diversifiés. L'objectif de cette contribution étant de proposer, point par point, des pistes d'améliorations et revendications portées par l'ensemble des organisations professionnelles et associations de sages-femmes pour améliorer l'attractivité de cette profession.

Emie Jourdain,

**Vice-présidente en charge
des affaires sociales et de la
défense des droits 2021-2022**



**GROUPE
PASTEUR
MUTUALITÉ**



POUR NOUS, SAGES-FEMMES

Des offres sur-mesure adaptées

à tous nos besoins pendant notre cursus !

● **RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**⁽¹⁾

Pour nous protéger pendant nos stages et lors de nos remplacements en libéral.

- + Protection juridique⁽¹⁾
- + Couverture lors de stage à l'étranger* et missions humanitaires bénévoles**
- + Capital Invalidité Reconversion de 15 000 €. ⁽³⁾

● **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ**⁽⁴⁾

● **ASSURANCES HABITATION**⁽⁵⁾

OFFERT !⁽²⁾

Maintenant en
Tacite Reconduction ⁽⁶⁾

À PARTIR DE 9.75 €/mois

À PARTIR DE 6 €/mois

**Groupe Pasteur Mutualité place la santé
et le bien-être des professionnels de santé
au cœur de ses actions de prévention et d'entraide.**

🐦 @gpm_fr // 📘 benjaminjeuneprosante // www.gpm.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

01 40 54 54 54

DU LUNDI AU VENDREDI - DE 8H30 À 18H00

(1) Garantie assurée par Panacea Assurances SA, Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des assurances, au capital de 50.000.000 euros - 507 648 087 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 - PARIS CEDEX 1 - (2) Prise en charge intégrale par Groupe Pasteur Mutualité de la cotisation 2020/2021 portée sur l'attestation jointe y compris la contribution au fonds de garantie de 15 euros - (3) Garantie assurée par GPM Assurances SA - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, Entreprise régie par le Code des Assurances, au capital de 55.555.750 euros - 412 887 606 R.C.S. Paris, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (4) Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, enregistrée sous le n°775 666 340, Siège social : 1, Boulevard Pasteur - CS 32563 75724 PARIS CEDEX 15 - (5) Assurées par Thélem Assurances - Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, situé à le Croc, 45 430 Chécy - (6) L'adhésion au contrat est conclue avec tacite reconduction pour la période indiquée au certificat d'adhésion valant attestation d'assurance. Elle est, à l'expiration de cette durée, reconduite annuellement de plein droit pour le cursus universitaire de la filière sélectionnée, dans la limite de 8 ans, ou d'un changement de statut qui nécessitera une re-souscription (passage de l'externat à l'internat, activité libérale...).

* Dans un Etat membre de l'UE.

** Monde entier hors USA et Canada.

**GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ
PARTENAIRE DE :**



Le Relais Jeunes est une association constituée de jeunes engagé·e·s et d'expert·e·s qui ont lancé le pari de traverser la France à pied et à vélo en revendiquant la lutte pour la démocratie, la justice sociale et l'environnement. Ils sont parti·e·s pour 3 mois et demi en collaboration avec de nombreuses associations dont l'ANESF, parcourant 3000 km et passant par 20 villes-étapes partout en France. Dans ces villes, de nombreuses activités ont été organisées (atelier, conférence) avec une thématique spécifique par ville. Ils sont rentrés le 11 juin à Paris

Mathilde Veille,

Vice-présidente en charge de l'innovation sociale, 2021-2022



PHILIPS

AVENT

Partenaire de l'ANESF

Profitez jusqu'à
-50 % de remise
sur notre gamme
de produits
Philips Avent
et Sonicare



Philips Avent, partenaire de l'ANESF, vous propose des réductions allant jusqu'à - 50% sur les produits de la gamme Philips Avent mais aussi sur les produits d'hygiène buccodentaire de la gamme Philips Sonicare !

Il vous suffit pour cela de demander un code de réduction à usage unique valable sur la boutique en ligne Philips.fr (dans la limite des stocks et des codes disponibles).

Renseignez-vous et demandez vos codes en envoyant un mail à : partenariatanesf@philips.com

La mise en place d'un troisième cycle en maïeutique est une position sur laquelle l'ANESF travaille depuis 2014. Beaucoup de réflexions ont été menées depuis, aboutissant sur une demande d'une réforme globale de la formation.

Depuis l'annonce de la création de la sixième année par le précédent Ministre des Solidarités et de la Santé le 22 novembre 2021, l'ANESF travaille avec différents acteurs sur les modalités de mise en place en tant qu'organisation représentative des étudiant·e·s.

Pour faciliter les échanges avec les étudiant·e·s et porter leurs voix au mieux, des temps d'échanges en présentiel à destination des ESF sont organisés dans chaque ville ! Entre le mois d'avril et de juin 2022, 14 villes ont pu organiser ce temps.

Par ailleurs, le délai d'application est très court pour une réforme de cette envergure. Actuellement à trois mois de la rentrée 2022,

- > La mission interministérielle lancée le 28 janvier 2022, et dont les prérogatives concernaient la création de ce troisième cycle d'études et la réforme du deuxième, est toujours en cours ;
- > Les étudiant·e·s en première année (PASS/LAS) ont d'ores et déjà terminé leur année universitaire et aucune information n'a été communiquée au sein des universités sur le changement de la durée de notre formation ;
- > Les équipes pédagogiques des établissements de formation et les structures d'accueil en stage ne sont pas averties des procédures pratiques à appliquer d'ici la rentrée universitaire prochaine ;
- > Aucune information n'a été communiquée sur ce sujet depuis l'annonce du 22 novembre 2021.

C'est pourquoi une lettre a été adressée à nos deux ministères de tutelle pour les alerter de la mise en place prématurée de cette réforme qui, bien qu'elle soit une attente forte des étudiant·e·s sages-femmes et que nous nous réjouissons de cette annonce, doit être correctement mise en place pour être bénéfique aux étudiant·e·s sages-femmes.

L'ANESF diffusera les informations sur ses réseaux dès qu'il y en aura, et se tiendra prête à réagir à la sortie du rapport de la mission IGAS/IGESR cet été !

Karen Matsumoto,
Vice-présidente en charge de
l'Enseignement Supérieur et la
Recherche, 2021-2022

RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE

OFFERT ⁽¹⁾

Toute une ligne
D'OFFRES

pour toi

TKT

MUTUELLE SANTÉ

à partir de
16€ / mois ⁽²⁾

ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION

à partir de
5€ / mois ⁽³⁾

ASSURANCE ⁽⁴⁾ ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE ⁽⁵⁾

Des solutions
SUR MESURE

PRÊT ÉTUDIANTS

jusqu'à
60000€ ⁽⁶⁾



PUBLICITÉ



Des actus pour vous sur :



3233

Service gratuit
+ prix appel

Rendez-vous sur etudiant.macsfr.fr :

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2022, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2021 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsfr.com, 0805 051 006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

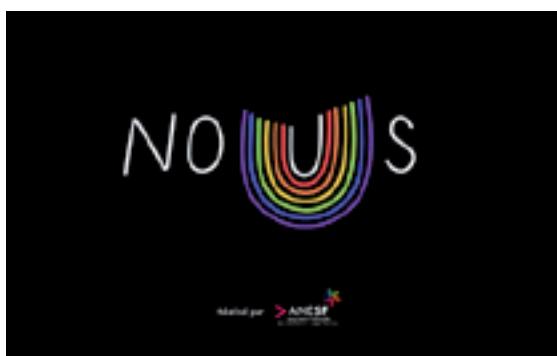
MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Sociétés d'assurances Mutuelles - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX - Association souscrite : A.L.A.P.I Siège social : 11, rue Brunel, 75017 Paris - Club Auto - AMTT - S.A. au capital de 100 000 € - Détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.

Tu n'es pas encore allé voir le premier épisode de la web-série ?

NOUS est sorti ! C'est bon, le teaser et le premier épisode sont disponibles sur you tube !

Cette série est le fruit d'un travail acharné depuis le début du mandat 2021-2022. A l'aide d'ESF de Lille et de Rennes je me suis attelé à faire aboutir ce projet. Du recrutement au montage en passant par les interviews, nous avons fait preuve de beaucoup d'engagement et de dévotion pour ce projet !

L'essence même du projet est de mettre en lumière les histoires des personnes LGBTQIAP+, autour de 5 thèmes : la famille, l'amour, les violences, l'accès aux soins et lutter/militer ! Quoi de mieux pour sensibiliser qu'une vidéo joyeuse et lumineuse avec des personnes comme toi et moi ? Nous sommes persuadé.e.s que ces épisodes seront utiles et pourront aider certaines personnes. D'ici là vous pouvez voir et revoir les épisodes, les partager aussi ! Vous pouvez aussi les utiliser pour vos formations dans des collèges, des lycées, des associations ! Faites vivre ce beau projet et nous attendons vos retours avec impatience !



Pour avoir toutes les infos en temps et en heure, tu peux t'abonner à : @nous_webserie__anesf sur instagram !

Cette web-série a un bel avenir devant elle, si tu souhaites t'investir dans le projet tu peux envoyer un mail à : nous@anesf.com, l'équipe va se rafraichir pour la rentrée !

Merci d'avoir accueilli NOUS et à très bientôt je l'espère !

Voici les prochaines VP Santé Publique, ce projet et les autres sont entre de bonnes mains !

Gros cœur sur elles



Charlène Pitelet à gauche et Marie Leroy à droite

Marie JERLIN

Vice-Présidente en charge de la Santé Publique 2021-2022

SEVRAGE ET LAIT INFANTILE

S'INFORMER POUR MIEUX CONSEILLER

Qu'il soit complet ou lié à un allaitement mixte, le sevrage est un moment délicat qui s'accompagne d'une des premières grandes décisions des parents : le choix du lait infantile. Sevrage et lait infantile, faisons le point pour y voir plus clair.

De 6 mois à 1 an, des besoins précis

Au cours des premières semaines, la composition du lait maternel évolue en fonction des besoins de bébé pour atteindre une composition stabilisée environ 3 semaines après la naissance. En moyenne⁽¹⁾ : **87 % d'eau** ; **7 % de lactose** qui participe à l'absorption des minéraux et du calcium ; **3,8 % de lipides** (graisses) qui apportent de l'énergie et participent au développement du système nerveux central ; **1 % de protéines**, la caséine et les protéines solubles dont le rapport évolue pour atteindre 50/50. Autant d'éléments nécessaires au nourrisson. De 6 mois à 1 an, au moins 500 ml de « lait 2^e âge » sont recommandés pour accompagner l'arrivée des aliments solides⁽²⁾.

Les laits infantiles bio, une double réglementation

Donner les bons conseils est l'une des préoccupations des sages-femmes, à commencer par la recommandation du lait infantile lors du sevrage. Les laits Bio sont soumis à une double réglementation. En effet, ils suivent le cahier des charges de l'alimentation infantile mais aussi les exigences du mode de production de l'Agriculture Biologique (respect du bien-être animal, absence de traitement préventif par antibiotique, vaches nourries avec des herbes ou fourrages bio, etc.). Deux fois plus de raisons de lui faire confiance ! Pionnier des laits infantiles bio, Babybio s'engage depuis plus de 20 ans à fabriquer en France des laits infantiles bio de haute qualité. De quoi offrir une alimentation de choix à chaque bébé.



© Topalov / iStock

LE SEVRAGE EN 3 CONSEILS^(2,3)

- 1 Sevrer bébé de manière graduelle.** Supprimez les tétées une par une et remplacez au fur et à mesure chacune d'elle par un biberon. Commencez par celles du milieu de journée, ensuite celle du soir et enfin celle du matin. La quantité de lait infantile des biberons dépend de l'âge de bébé et du nombre de tétées initiales prises. Ne pas hésiter à se reporter aux indications des boîtes de lait infantile de votre choix.
- 2 Supprimez une tétée tous les 2 à 3 jours**, pour rompre en douceur avec l'allaitement.
- 3 L'acceptation du biberon est difficile ?** Vous pouvez conseiller aux parents de **varier et d'alterner** la personne qui donne le biberon.

L'EXPERTISE BABYBIO

Les laits infantiles Babybio sont fabriqués en France dans le respect de la réglementation infantile. Tous leurs composants sont issus d'une sélection minutieuse et de vérifications régulières. À toutes les étapes de la fabrication, un organisme certificateur indépendant contrôle le respect des règles de production biologique des laits infantiles Babybio.



À CHAQUE BÉBÉ SON LAIT INFANTILE BABYBIO



PRIMEA
Formule Premium
au lait de vache



OPTIMA
Formule Premium Plus
au lait de vache



CAPREA
Formule au lait
de chèvre

De 0 à 36 mois

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes nos formules contiennent des acides gras poly-insaturés de la famille des oméga 3 (DHA*) et oméga 6 (ARA) en quantité identique.

Boîtes de 800g, disponibles en grandes surfaces, magasins bio, pharmacies et sur babybio.fr.

1. Martin C et al. Review of Infant Feeding: Key Features of Breast Milk and Infant Formula. Nutrients. 2016; 8(5). 2. PNNS. La guide nutrition de la naissance à trois ans. La santé vient en mangeant. 2005. 3. Société Canadienne de pédiatrie. Le sevrage de l'allaitement - Soins de nos enfants. https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/weaning_breastfeeding. Site consulté le 20/05/2019.

* Conformément à la réglementation

Pour plus d'informations, contactez : babybioexpert@vitagermine.com

AVIS IMPORTANT : LE LAIT MATERNEL EST L'ALIMENT IDÉAL DU NOURRISSON.

DOCUMENT STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

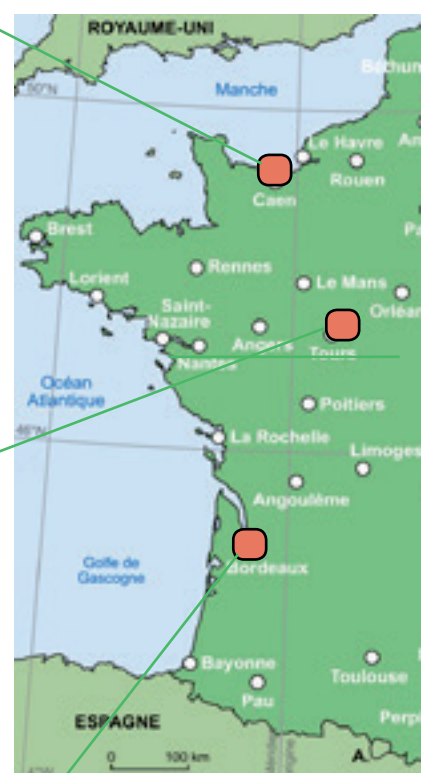
Caen

- > Région : Normandie
- > Patrimoine culturel : la maison des Quatrans, l'Église Saint-Étienne-le-Vieux, l'hôtel de Than, le château de Guillaume le Conquérant, l'abbaye aux Dames, la cité-jardin des Rosiers, le Mémorial pour la Paix
- > Événements : le festival Beauregard, le banquet fantastique, les boréales
- > Gastronomie : les fromages du Pays d'Auge, la coquille Saint-Jacques, le camembert, la tergoule



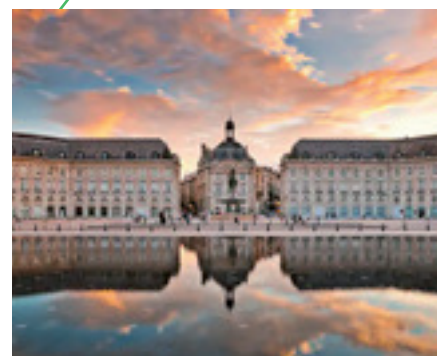
Tours

- > Région : Centre Val-de-Loire
- > Patrimoine culturel : le château royal de Plessis-lès-Tours, la cathédrale Saint-Gatien, l'hôtel de ville, la place plumereau, le jardin Botanique, la rue Nationale, le pont Wilson, le centre international Vinci
- > Événements : Tours sur Loire, la course cycliste Paris-Tours, les îlots électroniques
- > Gastronomie : le vouvray, le chèvre de Sainte-Maure, les rillons, le nougat, la tarte du vigneron



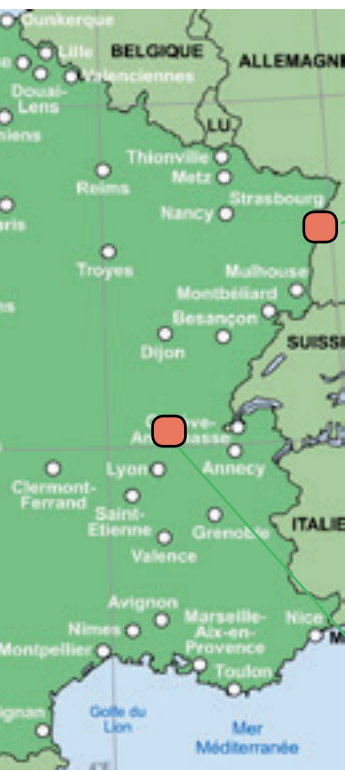
Bordeaux

- > Région : Nouvelle-Aquitaine
- > Patrimoine culturel : la rue Sainte-Catherine, la place de la Comédie et le Grand-Théâtre, la cité de vin, la passerelle Eiffel, le Pavillon de Fukuoka, place de la Bourse, le miroir d'eau, la porte de Bourgogne
- > Événements : le festival Relache, le Carnaval des Deux Rives, Bordeaux fête le fleuve
- > Gastronomie : les sarments du Médoc, le canelé bordelais, les vins de Bordeaux, la lamproie à la bordelaise et le grenier Médocain



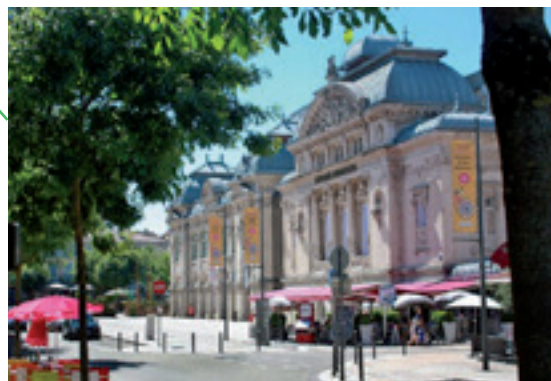
Strasbourg

- > Région : Grand Est
- > Patrimoine culturel : le barrage Vauban, la Petite France, le palais des Rohan, l'orangerie, la cathédrale, la maison de la Radio et de la Télévision, le Parlement Européen
- > Événements : le marché de Noël, la foire Saint-Jean, la nuit des Eglises
- > Gastronomie : la Flammekueche, la choucroute, le Bäckeloffe, le pain d'épices, le Riesling, le kougelhopf



Bourg-en-Bresse

- > Région : Auvergne-Rhône-Alpes
- > Patrimoine culturel : Avenue Alsace-Lorraine, l'hôtel de préfecture de l'Ain, le Temple protestant, l'Église de Brou, le parc de la Madeleine
- > Événements : les Glorieuses de Bresse, les amis de Roger Vailland
- > Gastronomie : le poulet de Bresse, la fondue bressane, le tablier de sapeur, le bleu de Gex



LES ANNONCES DE RECRUTEMENT



Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans recrute pour sa Maternité

Notre maternité de niveau III bénéficie d'un positionnement de référence dans la région Centre-Val de Loire. Elle assure un peu plus de 4700 naissances par an.

Nous sommes très attentifs au respect de la physiologie et au développement des compétences.

Notre service est constitué d'un bloc obstétrical avec 8 salles de naissances, 4 pré partum et 1 salle nature ; d'un service d'urgences, d'un service de grossesses pathologiques (17 lits) et d'une maternité avec une filière bas risque et haut risque (65 lits).

L'équipe est jeune, dynamique et engagée dans de nombreux projets (ouverture du plateau technique, création d'une maison des femmes, la simulation en santé...).

Hébergement possible dans le centre-ville d'Orléans : Colocation, loyer de 300 euros par personne pour une durée de 3 mois (ce qui vous laisse le temps lorsque vous venez d'une autre région de trouver un logement sereinement).

Les postes à pouvoir : Temps plein ou temps partiel.

Deux types de contrats possibles : En CDD avec une durée qui peut être adaptée, en CDI. Le CHR est engagé à ouvrir régulièrement un concours à proportion du nombre de postes vacants afin de mettre en stage les sages-femmes souhaitant devenir titulaires de la fonction publique hospitalière.

Profil : Sage-femme DE, poste ouvert à tous niveaux d'expérience.

Le CHR Orléans a une vocation régionale liée à sa haute spécialisation et à son plateau technique performant. Hôpital neuf, de 1300 lits et places, il dispose de 4 scanners, 3 IRM, 2 pet scan et 19 salles d'opérations.

Le CHR d'Orléans a initié sa transformation en Centre Hospitalier Régional Universitaire qui doit être effective en fin d'année 2022.

Située à 1 heure de Paris et de Tours, en bord de Loire, à l'orée de la Sologne, la ville d'Orléans offre un **cadre de vie très agréable**, un bassin de population attractif et en croissance (le Loiret compte 670 000 habitants).

Vous êtes sage-femme, maieuticien, rejoignez-nous !
Nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

Découvrez les métiers du CHR Orléans sur notre chaîne YouTube



Sylvie JARIOD-CROCHET - sylvie.jariod@chr-orleans.fr

recrutement@chr-orleans.fr



Recrute

SAGE-FEMME

CDD, pouvant aboutir sur un CDI. Détachement – Mutation

Poste à 100 % sur la base de 35h Hebdo (possibilité de temps partiel).

Gardes de 12h en alternance jour/nuits, salle de naissance/secteur suites de couches.

Prise de fonction : Au plus tôt selon disponibilité.

Envie de mieux concilier vie privée et vie professionnelle ?

De prendre plus de temps pour vous, pour être ensemble en famille ?

Villefranche-de-Rouergue en Aveyron est LA ville qu'il vous faut !

La ville est classée « Grand Site de Midi-Pyrénées » ainsi que « Pays d'Art et d'Histoire », elle baigne au milieu d'une nature généreuse, d'un patrimoine extraordinaire, où l'on profite des produits d'un territoire authentique.

Vivre à Villefranche, c'est vivre en ville... mais à la campagne ! Loin du stress, des bouchons et de la pollution des grandes métropoles, avec un prix de l'immobilier accessible.

Le Centre Hospitalier de Villefranche-de-Rouergue est un établissement public autonome de 538 lits et places répartis sur 2 sites géographiques : le Site de la Chartreuse et celui de Rhule.

La maternité de Villefranche-de-Rouergue, niveau I (environ 500 naissances par an), dans l'Ouest de l'Aveyron, à une heure du CH de Rodez (niveau II). Elle propose un accompagnement personnalisé, basé sur le respect de la physiologie et la sécurité des soins. Label MATERNYS.

Avantages sociaux

- Plan de formation permettant une formation permanente.
- Accès à l'amicale de l'établissement et au CGOS.
- Dans le cadre de la QVT, la mise à disposition de séance de Qi Gong.

Diplôme exigé : Diplôme de Sage-femme, Débutant accepté.

Renseignements

Mme CALVET, Sage-femme Cadre

05 65 65 31 56 – monique.calvet@ch-villefranche-rouergue.fr

Mme BLEHAUT, Responsable aux Ressources Humaines

05 65 65 30 10 – annie.blehaut@ch-villefranche-rouergue.fr

CANDIDATURE

En envoyant votre CV, lettre de motivation et copie de votre diplôme: secretariat.personnel@ch-villefranche-rouergue.fr





LE CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS

RECRUTE DES SAGES- FEMMES H/F

**Stagiairisation
immédiate.
Possibilité de logement
pendant 3 mois**

36h45 hebdomadaires. Postes en 12h15 de jour et de nuit et en 10h de jour.
28 CA et 10 RTT (sur une année civile complète).
Rémunération avec reprise d'ancienneté.
Possibilité de logement pendant 3 mois par le CHAN.
Repas sur la garde fourni pour toutes les gardes, jour et nuit.

**Pré-recrutement d'étudiants
en école de Sage-Femme avec
versement d'une allocation d'étude
pour les 4^{ème} et 5^{ème} années.**

LETTRÉ DE MOTIVATION ET C.V À ADRESSER À

La Direction des Ressources Humaines
1, Avenue Patrick Guillot
58033 NEVERS CEDEX
Ou recrutement.drh@ch-nevers.fr

La maternité du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers (CHAN) de niveau 2B (1200 accouchements) se situe dans le département de la Nièvre en Bourgogne-Franche-Comté.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe dynamique et soudée composée de gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, psychologue, auxiliaires de puériculture et aides-soignantes. L'équipe médicale est de garde sur place ainsi que celle du bloc opératoire.

Vous serez accueilli au sein du Pôle femmes, mères, enfants dans des locaux modernes comprenant un secteur naissances (4 salles de naissances et 2 salles de pré-travail), un secteur de suites de naissances, et un secteur consultations. Le pôle se situe au niveau du plateau technique de l'établissement.

MISSION GÉNÉRALE

Le titulaire du poste a pour mission de pratiquer le suivi de la grossesse, l'accouchement normal et les soins postnataux, le suivi et les soins du nouveau-né après la naissance, sur le plan médical, psychologique et social en accompagnant les mères ou les parents avant, pendant et après la naissance du bébé.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Prise en charge des patientes lors du travail et de l'accouchement.
- Prise en charge du nouveau-né (réanimation si nécessaire en attente du médecin et surveillance).
- Préparation des césariennes et suivi dans le service.
- Suivi des patientes et des nouveau-nés en post-partum (poids, risques infectieux, ictère).
- Surveillance des grossesses pathologiques.
- Prise en charge des urgences obstétricales.

Un échographe est à votre disposition si spécialité.

PROFIL

Être titulaire du Diplôme d'État de Sage-Femme (DESF).

